



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



26064857

TRIBUNAL DE COMMERCE

07 MAI 2026

DU CRADANT

Greffé

N° d'entreprise : **0538 838 463**

Nom

(en entier) : **RACINES TACTILES**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **Route Provinciales 113 A à 1450 Chastres, Belgique**

Objet de l'acte : Démission - Révocation administrateur

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 30/01/2026

... "Délibération et résolutions

1. RÉVOCATION DE ADMINISTRATEUR

L'assemblée générale décide de révoquer madame NEIRYNCK Margot de sa fonction d'administrateur avec effet au 01/02/2026.

L'assemblée lui donne pleine et entière décharge pour l'exercice de ce mandat, rien n'excepté ni réservé, et remercie madame NEIRYNCK Margot pour son travail au sein de la société

3. DÉLÉGATION DE POUVOIR

L'assemblée déclare constituer pour mandataire spécial de la société, avec faculté de substitution, la société civile sous forme de société privée à responsabilité limitée « ADERYS » (TVA BE 0824 466 445) ayant son siège social au Waterloo Office Park – Drève Richelle 161 bte 80 à 1410 Waterloo, représentée par son gérant PHAN Outhit ; pour accomplir toutes les formalités de publication au Moniteur Belge des décisions prises lors de cette assemblée.

Phan Outhit

Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 21/05/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).